



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
LIMITÉE

DP/1995/L.6/Add.5
12 juin 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1995
5-16 juin 1995, New York

PROJET DE RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE
NEW YORK, 5-16 JUIN 1995

II. FNUAP : RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF
ET ACTIVITÉS RELATIVES AUX PROGRAMMES

E. Mesures prises en application de la décision 94/25,
"Assistance au Rwanda", du Conseil d'administration

1. De nombreuses délégations ont rendu hommage au FNUAP pour les activités qu'il menait dans le cadre du programme de pays en cours et, en particulier, depuis l'irruption du drame rwandais. La plupart d'entre elles se sont félicitées de la souplesse qui caractérisait les activités entreprises à ce jour et se sont déclarées favorables à l'autorisation de dépenses pouvant s'élever à 7,8 millions de dollars au total d'ici à la fin du programme de pays. Plusieurs délégations ont toutefois exprimé des réserves quant aux raisons avancées pour justifier un éventuel crédit supplémentaire pouvant aller jusqu'à 800 000 dollars, qui viendraient en sus du montant initialement approuvé pour le programme.

2. La Directrice de la Division de l'Afrique a expliqué que la situation d'urgence ayant modifié les caractéristiques de la population, il faudrait procéder à une vaste enquête démographique et, compte tenu des infrastructures détruites, autoriser un investissement supérieur aux prévisions dans le secteur de la santé en matière de reproduction/planification familiale.

3. Sur la base de ces explications, le Conseil d'administration a approuvé les recommandations figurant dans le document DP/1995/24 (Partie II).
